

Listes des pièces détachées

Remarque pour la commande de pièces détachées !

Indiquer la référence et le numéro de fabrication (voir plaque signalétique) ainsi que le numéro de position de la pièce détachée (de la présente liste des pièces détachées).

Les pièces courantes sont en vente dans le commerce.

- | | |
|--|--|
| 001 Boîte de fumées | 122 Ventilateur gaz |
| 003 Siphon | 123 Boîtier d'étranglement (pas pour 87 kW) |
| 004 Attache de charnière | 124 Clapet rotatif (uniquement pour 246 et 311 kW) |
| 101 Porte de chaudière | 125 Tige articulée (uniquement pour 246 et 311 kW) |
| 102 Pièces d'isolation porte de chaudière | 126 Tube de mélange Venturi |
| 104 Pièces de fixation | 127 Diaphragme gaz naturel |
| 105 Grille de brûleur | 128 Bloc combiné gaz avec pressostat gaz |
| 106 Joint graphité | 130 Capot protège-brûleur |
| 108 Allumeur | 131 Jeu d'accessoires fixation de capot |
| 109 Câble d'allumage | 140 Plaque d'étanchéité ventilateur |
| 112 Câble d'ionisation | 200 Tôle avant supérieure |
| 113 Boîtier de contrôle de brûleur | 201 Tôle avant inférieure |
| 114 Module d'affichage et de commande pour boîtier de contrôle de brûleur | 202 Tôle arrière supérieure |
| 115 Entrée de câble pour boîtier de contrôle de brûleur | 203 Tôle arrière inférieure |
| 116 Faisceau de câbles (servo-moteur, ventilateur et transformateur d'allumage) pour 246 et 311 kW | 204 Tôle latérale avant droite et arrière gauche |
| Câble de raccordement allumeur pour 87, 115, 142 et 186 kW | 205 Tôle latérale avant gauche et arrière droite |
| 117 Câble de raccordement ventilateur gaz | 206 Tôle supérieure droite |
| 118 Câbles de raccordement bloc combiné gaz | 207 Tôle supérieure gauche |
| 119 Pressostat air avec câble de raccordement | 208 Cache pour la régulation |
| 120 Electrovanne 2/2 voies (uniquement pour 87, 142 et 186 kW) | 209 Jaquette d'isolation |
| 121 Servo-moteur (uniquement pour 246 et 311 kW) | 210 Matelas isolant arrière |
| | 211 Matelas isolant avant |
| | 212 Tôle de protection droite et gauche |
| | 213 Logo Vitocrossal 200 |
| | 214 Protège-arête |
| | 215 Rail de fixation supérieur |
| | 216 Rail de fixation inférieur |
| | Pièces d'usure |
| | 107 Bloc d'électrodes d'allumage |
| | 110 Electrode d'ionisation |
| | 111 Joint bloc d'électrodes |

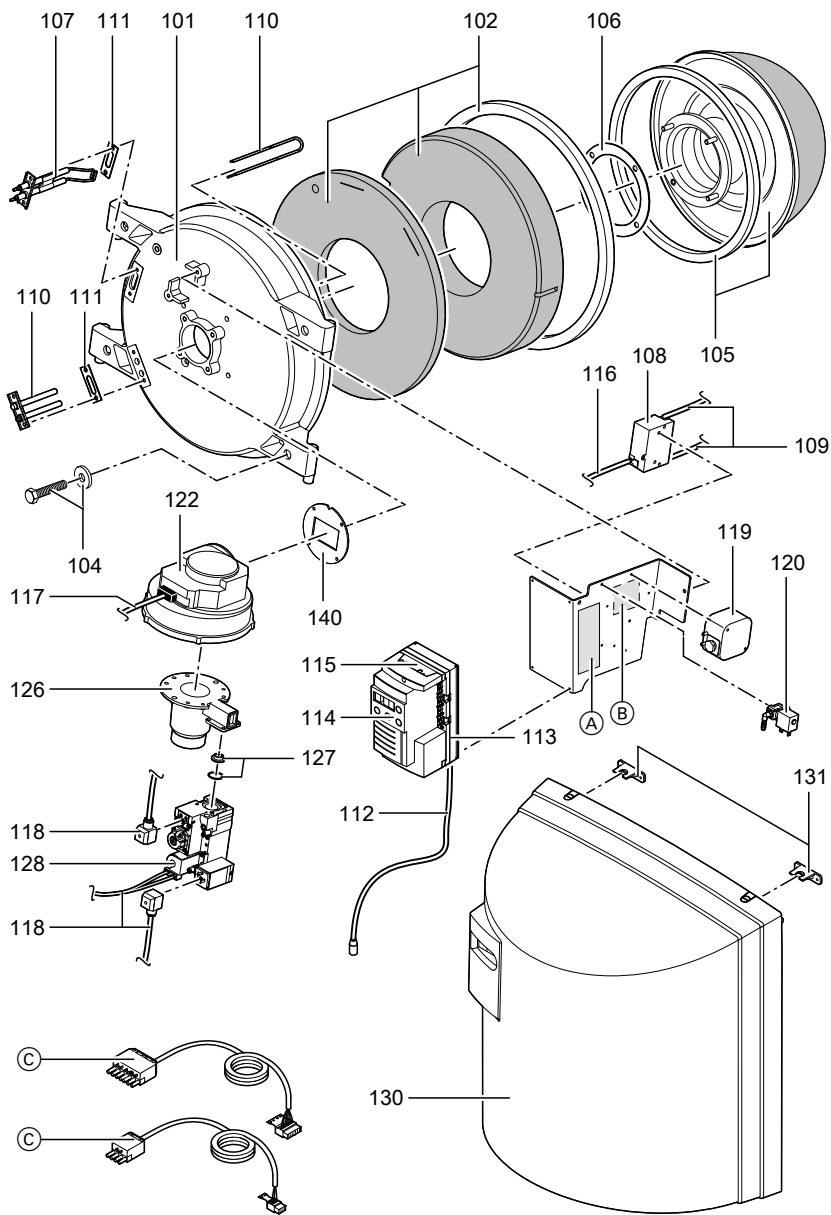
Listes des pièces détachées (suite)

Pièces détachées non représentées

- | | |
|---|---|
| <p>103 Jeu de petits accessoires se composant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> a Manchon fileté b Vis à tête cylindrique M6 x 10 c Rondelle 6,4 mm d Vis six pans M5 x 16 e Rondelle 5,3 mm f Vis à tête bombée A M4 x 45 g Vis EJOT-PT KBL 40 h Vis à tête fraisée M8 x 16 i Vis à tête cylindrique M4 x 20 j Flexible 6 x 1,5 320 mm k Manchon fileté coudé l Raccord pour flexible de compensation m Vis à tête cylindrique A M3 x 10 n Rondelle 3,2 mm o Vis à tête cylindrique M5 x 40 p Rondelle 4,3 mm q Vis sans tête M8 x 20 r Vis six pans M8 x 16 s Rondelle 8,4 mm t Vis à tête cylindrique Z4 M4 x 12 u Vis à tête cylindrique M5 x 12 v Vis six pans M5 x 16 w Rondelle 5,3 mm <p>132 Jeu de pièces rapportées version ventouse</p> | <p>133 Gicleur d'enrichissement</p> <p>134 Jeu de compensation (uniquement pour 115 et 246 kW)</p> <p>300 Jeu d'accessoires isolation</p> <p>301 Bombe aérosol de peinture, vitoargent</p> <p>302 Crayon pour retouches, vitoargent</p> <p>303 Notice de montage</p> <p>304 Notice de maintenance</p> <p>(A) Plaque signalétique brûleur Matrix</p> <p>(B) Autocollant "Réglé sur..."</p> <p>(C) Câble brûleur (voir liste des pièces détachées dans la notice de maintenance de la régulation de chaudière)</p> <p>(D) Régulation de chaudière (voir liste des pièces détachées dans la notice de maintenance de la régulation de chaudière)</p> <p>(E) Plaque signalétique, au choix à gauche ou à droite</p> |
|---|---|

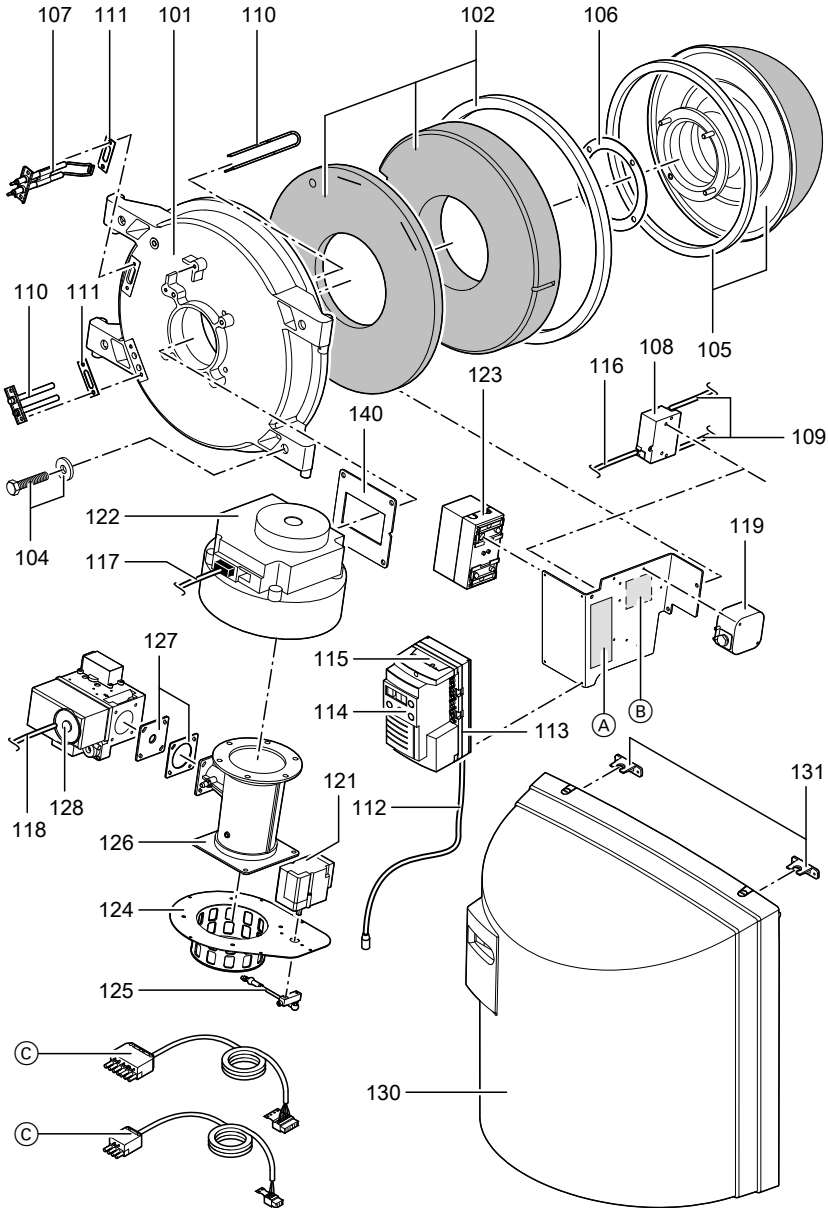
Listes des pièces détachées (suite)

Brûleur MatriX de 87 kW



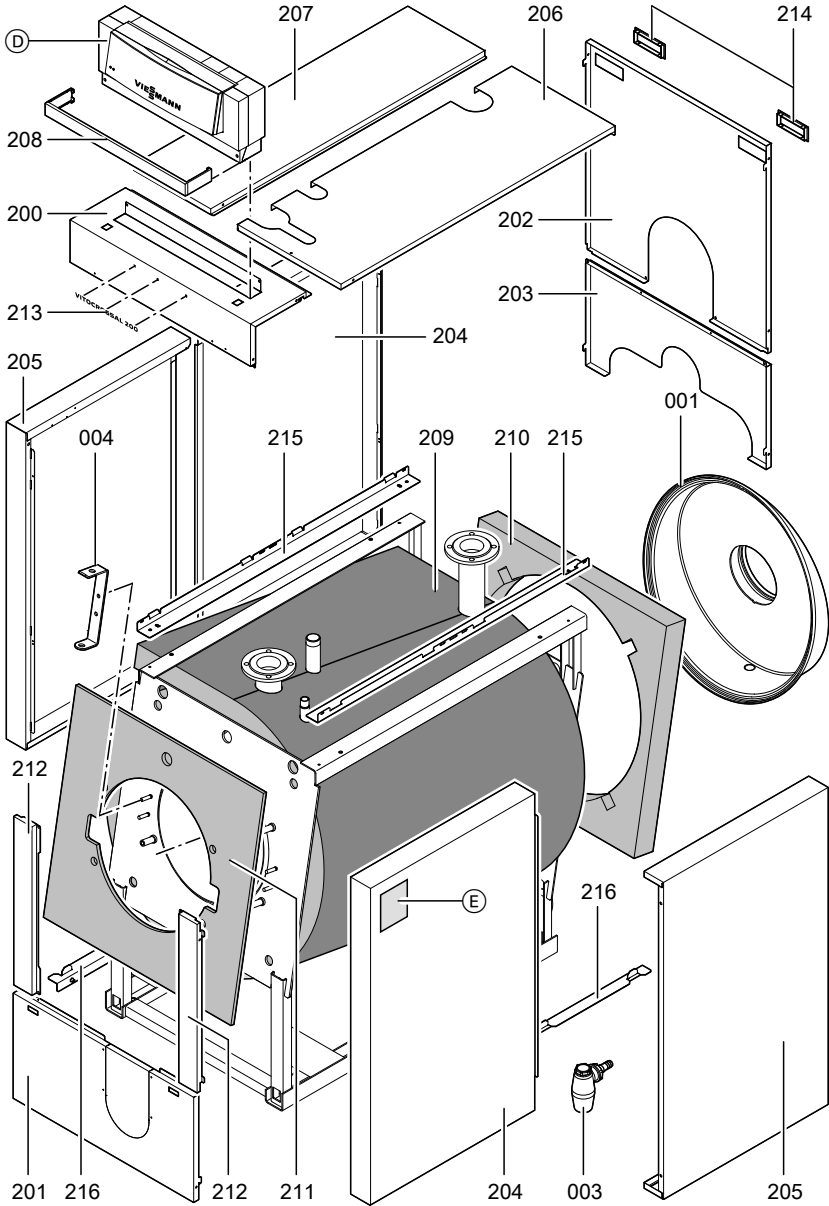
Listes des pièces détachées (suite)

Brûleur MatriX de 115 à 311 kW



Listes des pièces détachées (suite)

Vitocrossal 200, type CM2, de 87 à 311 kW



Procès-verbal

Valeurs réglées et mesurées			Première mise en service	Entretien
Pression au repos		<i>mbar</i>		
Pression d'alimentation				
<input type="checkbox"/>	avec du gaz naturel Es (H)	<i>mbar</i>		
<input type="checkbox"/>	avec du gaz naturel Ei (L)	<i>mbar</i>		
<i>Cocher le type de gaz correspondant</i>				
Teneur en dioxyde de carbone				
CO₂				
■ à la puissance nominale supérieure	constatée	% vol.		
	réglée	% vol.		
■ à la puissance nominale inférieure	constatée	% vol.		
	réglée	% vol.		
Teneur en oxygène O₂				
■ à la puissance nominale supérieure	constatée	% vol.		
	réglée	% vol.		
■ à la puissance nominale inférieure	constatée	% vol.		
	réglée	% vol.		
Teneur en monoxyde de carbone	constatée	<i>ppm</i>		
	réglée	<i>ppm</i>		
CO				
Température de fumées (brute)	constatée	°C		
	réglée	°C		
Courant d'ionisation				
■ à la puissance nominale supérieure		μA		
		μA		
Tirage	constaté	<i>hPa</i>		
	réglé	<i>hPa</i>		

Exigences relatives à la qualité de l'eau

Remarque

Le respect des conditions indiquées ci-après est la condition préalable à l'application de notre garantie.

La garantie ne s'étend pas aux dommages dus à l'eau et au tartre.

Prévention des dommages par entartrage

Un dépôt excessif de tartre (carbonate de calcium) sur les surfaces d'échange est à éviter. Les installations de chauffage ayant des températures de fonctionnement allant jusqu'à 100 °C sont soumises aux valeurs indicatives suivantes.

Puissance de chauffage totale kW	Somme des métaux alcalinotereux mol/m ³	Dureté totale °f
> 50 à ≤ 200	≤ 2,0	≤ 20
> 200 à ≤ 600	≤ 1,5	≤ 15
> 600	< 0,02	< 0,2

Les valeurs indicatives reposent sur les conditions suivantes :

- La somme de l'eau de remplissage et de l'eau d'appoint pendant la durée de vie de l'installation ne dépasse pas le triple de la capacité en eau de l'installation de chauffage.
- Le volume spécifique de l'installation est inférieur à 20 litres/kW de puissance de chauffage. Avec les installations à plusieurs chaudières, la puissance de la chaudière la plus petite doit être utilisée.
- Toutes les dispositions visant à prévenir la corrosion côté eau ont été prises.

L'eau de remplissage et d'appoint doit être adoucie sur les installations de chauffage présentant les caractéristiques suivantes :

- La somme des métaux alcalinoterreux de l'eau de remplissage et d'appoint excède la valeur indicative.
- Des quantités d'eau de remplissage et d'appoint supérieures sont à attendre.
- Le volume spécifique de l'installation est supérieur à 20 litres/kW de puissance de chauffage. Avec les installations à plusieurs chaudières, la puissance de la chaudière la plus petite doit être utilisée.

Exigences relatives à la qualité de l'eau (suite)

- Sur les installations > 50 kW, un compteur d'eau doit être monté pour détecter la quantité d'eau de remplissage et d'eau d'appoint. Les quantités d'eau introduites et la dureté de l'eau sont à reporter dans les check-lists d'entretien des chaudières.
- Avec les installations d'un volume installation spécifique supérieur à 20 litres/kW de puissance de chauffage (avec les installations à plusieurs chaudières, se référer ici à la puissance de la chaudière la plus petite), les exigences du groupe de puissance de chauffage totale immédiatement supérieur sont à observer (voir tableau). En cas de dépassements importants (> 50 litres/kW), procéder à un adoucissement pour obtenir une somme de métaux alcalinoterreux $\leq 0,02 \text{ mol/m}^3$.

Remarques sur le fonctionnement :

- Lors de travaux de réparation et d'extension, seules les sections requises du circuit sont à vidanger.
 - Le filtre, le collecteur de boues ou les autres dispositifs de séparation ou de désembouage présents dans le circuit d'eau primaire doivent être souvent contrôlés, nettoyés et actionnés après la première installation ou en cas de nouvelle installation. Par la suite ces contrôles se font selon les besoins en fonction du traitement de l'eau (par ex. précipitation due à la dureté).
- Si l'installation de chauffage est remplie d'eau **entièrement adoucie**, **aucune autre** mesure n'est nécessaire à la mise en service.
Si l'installation de chauffage **n'est pas remplie d'eau totalement adoucie**, mais d'eau répondant aux conditions du tableau ci-dessus, **respecter les indications supplémentaires suivantes lors de la mise en service** :
 - La mise en service d'une installation doit se faire de manière progressive, en commençant par la puissance de chaudière la plus faible, avec un débit d'eau primaire élevé. Cela permet d'éviter une concentration localisée des dépôts calcaires sur les surfaces d'échange de la chaudière.
 - Sur les installations à plusieurs chaudières, toutes les chaudières sont à mettre en service en même temps de sorte que la quantité de calcaire totale ne se dépose pas sur les surfaces d'échange d'une seule chaudière.
 - Si des dispositions côté eau s'avèrent nécessaires, le premier remplissage de l'installation de chauffage en vue de la mise en service devra être effectué avec une eau traitée. Cela s'applique également à tout nouveau remplissage, par ex. lors de réparations ou d'extensions, ainsi que pour toutes les quantités d'eau d'appoint.

Le respect de ces consignes permet de minimiser les dépôts calcaires sur les surfaces d'échange.

Exigences relatives à la qualité de l'eau (suite)

L'apparition de dépôts calcaires néfastes suite à un non-respect des directives en vigueur provoque une réduction de la durée de vie des appareils de chauffage intégrés. L'élimination des dépôts calcaires est une option permettant de restaurer la capacité à fonctionner de l'installation.

Cette disposition doit être exécutée par un spécialiste. L'installation de chauffage est à contrôler avant toute nouvelle mise en service afin de s'assurer de l'absence de dommages. Afin d'éviter tout nouveau dépôt excessif de tartre, les paramètres de fonctionnement erronés doivent être impérativement corrigés.

Prévention des dommages par corrosion côté eau

La résistance à la corrosion côté eau des éléments en fer utilisés dans les chaudières et installations de chauffage s'appuie sur l'absence d'oxygène dans l'eau de chauffage. L'oxygène qui pénètre dans l'installation de chauffage avec l'eau lors du premier remplissage et lors des appoints ultérieurs réagit, sans causer de dommages, avec les matériaux de l'installation.

La coloration noire caractéristique de l'eau après un certain temps de fonctionnement indique l'absence d'oxygène libre. C'est pourquoi les règles techniques recommandent de dimensionner et d'exploiter les installations de chauffage de manière à exclure toute pénétration permanente d'oxygène dans l'eau de chauffage.

L'entrée d'oxygène en cours de fonctionnement ne peut généralement se produire que :

- via un vase d'expansion ouvert à passage direct,
- en raison d'une dépression au sein de l'installation,
- par l'intermédiaire de composants perméables aux gaz.

Les installations en circuit fermé – par ex. avec un vase d'expansion à membrane – ayant une taille et une pression correctes offrent une bonne protection contre la pénétration de l'oxygène issu de l'air dans l'installation. La pression doit être supérieure à la pression de l'atmosphère ambiante en tout point de l'installation de chauffage, même du côté aspiration de la pompe, et quel que soit l'état de fonctionnement. La pression de gonflage du vase d'expansion à membrane doit être contrôlée au minimum au cours de l'entretien annuel. L'utilisation de composants perméables au gaz, par ex. de conduites en matériau synthétique non étanches à la diffusion de vapeur dans les planchers chauffants, doit être évitée. Si de tels composants sont toutefois utilisés, une séparation des circuits est à prévoir. Celle-ci doit séparer des autres circuits de chauffage – par ex. du générateur de chaleur – l'eau circulant dans les tubes en matériau synthétique au moyen d'un échangeur de chaleur en matériau résistant à la corrosion.

Exigences relatives à la qualité de l'eau (suite)

Les installations de chauffage à eau chaude en circuit fermé conformes aux dispositions mentionnées ci-dessus ne nécessitent pas l'adoption de mesures de protection supplémentaires contre la corrosion. Si, toutefois, un risque de pénétration d'oxygène subsiste, des dispositions de protection supplémentaires doivent être prises, par ex. en ajoutant un liant pour oxygène, le sulfite de sodium (5 à 10 mg/litre en surplus). Le pH de l'eau de chauffage doit être compris entre 8,2 et 9,5.

En présence de composants en aluminium, d'autres conditions sont à appliquer.

Si des produits chimiques sont utilisés pour protéger l'installation de la corrosion, nous vous recommandons de vous faire attester par le fabricant des produits la neutralité des additifs vis-à-vis des matériaux de la chaudière et des matériaux des autres composants de l'installation de chauffage. Pour toute question relative au traitement de l'eau, nous vous recommandons de prendre contact avec une société spécialisée.

De plus amples informations à ce sujet vous sont fournies dans la norme EN 14868.

Caractéristiques techniques

Chaudière gaz, catégorie I₂ELL

Puissance nominale							
T_D/T_R = 50/30 °C	kW	29-87	38-115	47-142	47-186	82-246	104-311
T_D/T_R = 80/60 °C	kW	27-80	35-105	43-130	43-170	75-225	95-285
Débit calorifique nominal	kW	27-82	36-108	45-134	44-175	77-232	98-293
Numéro d'identification du produit		CE-0085 BQ 0021					
Caractéristiques du raccordement*¹ rapportées à la charge maximale avec							
■ Gaz naturel Es (H)	m ³ /h	2,8-8,7	3,8-11,5	4,7-14,2	4,6-18,6	8,1-24,6	10,3-31,0
■ Gaz naturel Ei (L)	m ³ /h	3,3-10,1	4,4-13,3	5,5-16,5	5,4-21,5	9,4-28,6	12,0-36,1
Paramètres produit							
Rendement η à							
■ 100 % de la puissance nominale	%	97,2	97,4	97,6	97,7	97,8	97,8
■ 30 % de la puissance nominale	%	107,9	108,0	108,0	108,1	108,2	108,2
Pertes à l'arrêt (ΔT = 30 K)	W	268	296	293	384	381	482
Puissance électrique absorbée							
■ Puissance nominale supérieure	W	85	150	195	280	340	395
■ Puissance nominale inférieure	W	35	50	55	55	60	65

*1 Les caractéristiques de raccordement sont uniquement fournies à titre documentaire (par ex. pour une demande de raccordement gaz) ou pour un contrôle volumétrique approximatif complémentaire du réglage.

Compte tenu du réglage effectué en usine, il est interdit de régler d'autres pressions de gaz que celles du tableau. Référence : 15 °C, 1013 mbar.

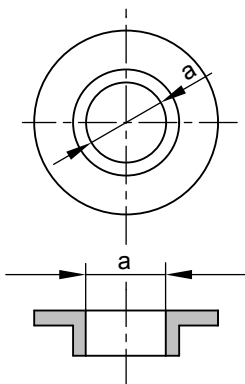
Caractéristiques techniques (suite)

Brûleur radiant Matrix

Puissance nominale chaudière							
$T_D/T_R = 50/30\text{ °C}$	kW	29-87	38-115	47-142	47-186	82-246	104-311
$T_D/T_R = 80/60\text{ °C}$	kW	27-80	36-105	43-130	43-170	75-225	95-285
Type de brûleur		VMA III-1	VMA III-2	VMA III-3	VMA III-4	VMA III-5	VMA III-6
Tension	V	230					
Fréquence	Hz	50					
Puissance électrique absorbée	W	75	140	185	270	330	385
Vitesse du moteur	tr/mn	4832	4384	5088	5568	5952	6080
Plage de modulation	%	33-100	33-100	33-100	25-100	33-100	33-100

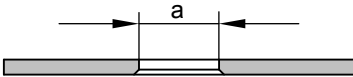
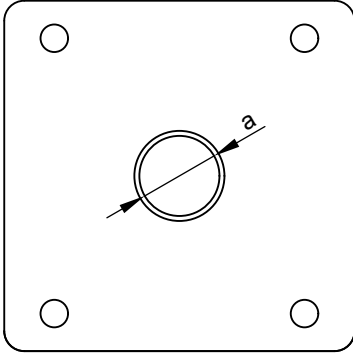
Dimensions diaphragme gaz (gaz naturel Es (H)) pour 87 kW

Puissance nominale	Cote a mm
87 kW	10,7



Caractéristiques techniques (suite)

Dimensions diaphragme gaz (gaz naturel Es (H)) pour 115 à 311 kW



Puissance nominale	Cote a mm
115 kW	12,9
142 kW	12,9
186 kW	16,0
246 kW	15,7
311 kW	16,8

Déclaration de conformité

La société Viessmann Werke GmbH & Co KG, D-35107 Allendorf, déclare sous sa seule responsabilité que le produit

**Vitocrossal 200, type CM2, de 87 à 311 (80 à 285) kW
avec régulation de chaudière Vitotronic et brûleur radiant Matrix**
est conforme aux normes suivantes :

EN 303

EN 676

EN 15417

EN 15420

EN 50090-2-2

EN 55014-1

EN 60335-1

EN 60335-2-102

EN 61000-3-2

EN 61000-3-3

EN 62233

EN 55014-2

Ce produit est certifié **CE-0085** aux termes des directives suivantes :

2006/95/CE

2004/108/CE

90/396/CEE

Ce produit est conforme aux exigences de la Directive rendement (92/42/CEE) pour les **chaudières à condensation**.

Allendorf, le 23 novembre 2009

Viessmann Werke GmbH&Co KG



p.p. Manfred Sommer

Index

A	
Acquittement d'un jeu de paramètres	39
Affichage des défauts.....	41
Affichage de service.....	37
Affichage du jeu de paramètres réglé	40
Affichages de fonctionnement.....	35
B	
Boîtier de contrôle de brûleur.....	35
Brûleur	
■ monter.....	27
■ nettoyer.....	26
C	
Clapet rotatif.....	26, 27, 55
Codages.....	60
Code de défaut.....	43
Contrôler l'électrode d'ionisation.....	25
Contrôler l'étanchéité des vannes du bloc combiné gaz.....	28
Contrôler la grille de brûleur.....	25
Contrôler la pression de l'installation.	32
Contrôler la qualité de l'eau.....	31
Contrôler les électrodes d'allumage..	25
Contrôler les joints côté fumées.....	29
Contrôler le type de gaz.....	10
D	
Défauts non affichés à l'écran.....	49
Défauts système internes.....	48
Diaphragme.....	73
Données techniques.....	71
E	
Effectuer les mesures finales.....	30
Étanchéité des raccordements côté gaz.....	28
Exigences relatives à la qualité de l'eau.....	67
I	
Installation	
■ mettre en service.....	7
■ mettre hors service.....	21
L	
Liste des pièces détachées.....	61
M	
Mémoire de stockage des défauts.....	41
Mesurer la teneur en CO2.....	15
Mesurer le courant d'ionisation.....	20
Modification du réglage sur gaz naturel Ei (L).....	10
Module d'affichage et de commande.	35
O	
Organigramme.....	52
P	
Pression au repos.....	13
Pression d'alimentation.....	14
Pressostat air.....	34
Procès-verbal.....	66
Q	
Qualité de l'eau, exigences.....	67
R	
Récapitulatif des composants.....	56
Régler la puissance calorifique réduite.....	38
Régler le commutateur DIP.....	38
Régler le jeu de paramètres.....	38
S	
Schéma électrique.....	54
Servo-moteur.....	55
T	
Tableau de diagnostic.....	43

Index (suite)

V

Vase d'expansion à membrane.....32

Remarque concernant la validité

N° de fabrication :

7247420	7247421	7247422	7247423
7247424	7247425	7185861	7185862
7185863	7185864	7185865	7185866

Viessmann France S.A.S.
57380 Faulquemont
Tél. 03 87 29 17 00
www.viessmann.fr